

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mil dix-neuf le vingt-cinq du mois d'octobre à vingt heures trente, se sont réunis dans le lieu ordinaire de leurs séances les membres du Conseil municipal de la Commune de NASSIET, sous la présidence de M. Patrick CAMPET, Maire de NASSIET, dûment convoqués le 21/10/2019.

Présents : Patrick CAMPET, Maire, Karine LAPOS, Jean-Claude DUCAU, Maires-Adjoint Nicolas PAVIOT, Maria AMADO LARANJEIRO, Laetitia DUCROCQ, Grégory VIGNEAU, Loïc TOUYAROT, Catherine TOUYAROT. Formant la majorité des membres en exercice.

Absents excusés : Olivier JAGER

Le secrétariat a été assuré par : Laetitia DUCROCQ

Nombre de Membres en exercice : 10
Nombre de Membres présents : 09
Nombre de suffrages exprimés : 09

Ordre du jour :

- CLECT
- Modification statuts de la CCCVL
- Compte rendu d'activités annuel 2018 SATEL
- Questions diverses

Monsieur le Maire ouvre la séance et constate que le quorum est atteint.

Conformément à l'article L.2121.15 du Code Général des Collectivités Territoriales, il est procédé à la nomination d'un Secrétaire pris dans le sein du Conseil.

Laetitia DUCROCQ est désignée pour remplir cette fonction qu'elle accepte.

ADOPTION DU PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 13/09/2019

Le procès-verbal du 13/09/2019 est approuvé à l'unanimité.

1. CLECT (délibération 2019-27)

M. le Maire présente au Conseil Municipal le rapport de la Commission Locale des Charges Transférées (CLECT) de la CCCVL, concernant les travaux de voirie 2018 et le reliquat des travaux de voirie 2017.

Suite à l'emprunt contracté par la CCCVL, le remboursement représente une annuité totale de 11 943,16 €. Ramené à la population, le nouveau montant annuel pour la commune de Nassiet s'élève à 552,66 €. Rajouté aux charges déjà transférées, le total 2019 des charges transférées s'élève à 19 902,82 €

M. le Maire demande au Conseil Municipal de se prononcer.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité,

- **APPROUVE** le rapport de la CLECT en date du 10 octobre 2019 et charge M. le Maire d'en informer Mme la Présidente de la CCCVL

2. Modification statuts de la CCCVL (délibération 2019-28)

M. le Maire présente au Conseil Municipal la modification de l'article 2 des statuts de la CCCVL : La mention des équipements de l'enseignement préélémentaire et élémentaire du quatrième point des compétences optionnelles est supprimée, l'alinéa étant alors rédigé comme suit :

4° - Construction, entretien et fonctionnement d'équipements culturels et sportifs d'intérêt communautaire.

Cette modification des statuts ayant été approuvée par la CCCVL par délibération en date du 10 octobre 2019, M. le Maire demande au Conseil Municipal de se prononcer.

A l'unanimité, le Conseil Municipal approuve la modification de l'article 2 des statuts de la CCCVL et charge M. le Maire de transmettre cette délibération à Mme la Présidente de la CCCVL.

3. Compte rendu d'activités annuel 2018 SATEL (délibération 2019-29)

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal le compte rendu annuel d'activités 2018 et lui demande de se prononcer.

N'amenant pas d'interrogation particulière, il est approuvé à l'unanimité

QUESTIONS DIVERSES

- Demande de subvention

M. le Maire présente au Conseil Municipal la demande de subvention de M. Jean Ooghe, Vice-Président de l'UDAC destiné au financement du Mémorial de la Résistance Landaise qui serait implanté sur la commune de Téthieu.

Après discussion et échange de vues, le Conseil Municipal décide de reporter la discussion à l'élaboration du budget 2020 par la nouvelle équipe municipale.

- Cérémonie du 09 novembre

La cérémonie aura lieu à 11h à l'école. En cas de mauvais temps, elle se déroulera à la salle polyvalente où sera présentée une exposition sur la Grande Guerre et la vie de Vincent Moulia préparé par Ange-Marie et Yvon Dupouy.

Il est décidé que le repas se tiendra à la salle polyvalente, sera préparé par un traiteur et le service assuré par les conseillers municipaux.

- Travaux foyer municipal

M. le Maire informe le Conseil Municipal que la réunion avec les entreprises pour signer les bons de commande aura lieu le lundi 28 octobre à 17h à la mairie de Nassiet.

- Borne Vincent Moulia

M. le Maire présente au Conseil Municipal le devis de l'entreprise SCCM pour la fabrication de la « borne Vincent Moulia » qui s'élève à 180 € HT.

- M. le Maire donne lecture de la lettre de remerciements de l'Institut Bergonié pour la subvention allouée.
- Demande de tables et bancs par Mme et M. Lerdou-Urdoy pour le 30 novembre.
- Comme il avait été dit lors de la séance du 20/07/2019, M. le Maire propose au Conseil Municipal de recevoir Patrice Moncaut et Emmanuel Frassier en mairie le 1^{er} novembre.
- M. le Maire informe le Conseil Municipal que le chemin d'accès à la station d'épuration du quartier Les Hauts de Deyteilles sera réalisé par l'entreprise Bautiaa TP de Pomarez et pris en charge par le Syndicat des Eschourdes.
- Cérémonie du 11 novembre : elle se déroulera à 11h30
- Le cinéma itinérant sera à Nassiet le vendredi 22 novembre au foyer municipal à 20h30 avec le film « Hors norme »
- Suite à la demande de Mme Balas pour la construction d'un abri bus au château d'eau, M. le Maire va contacter Mme le Maire d'Amou, puisque l'implantation serait sur sa commune.
- Suite à la demande de la CCCVL, Mme Laetitia Ducrocq fera partie du comité de pilotage pour le projet d'implantation d'une maison France Service à Amou

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22h00.